



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

Du samedi 21 octobre 2017 à Montpellier

Membres présents :

Alain BRUY, Stéphane LE GRAND (34) Gilbert CATEL
Jérôme GUEZENEC Michel GOLF Christophe JOUSSE
Christian RABAUD (30) Jean Marc POURSIENE(11) Julien ROCOPLAN (48)

Membres excusés Lucien CARRIE, Thierry CASTEILTORT, Bruno FAPPANI
Florian HABUDA, Christophe VELAY

Membres absents Antoine GASQUEZ, Noël GOLLIARD

Invités Présents :

Emmanuel BOLL – Philippe MOLODZOFF – Olivier SKENADJI
Jean Marc FABRE - Caroline DELERIN - Claire CHEVASSUS
Ekaterina FEDOROVA Alain LAUFERON Bernard DARU
Jean Pierre BELMONTE

Invités Excusés:

Stéphane LEBRUN Frederic LAFAILLE

1) Approbation PV Comité Directeur du 08/04/2017

Contre 0
Abstentions: 0
Pour: 9

2) Informations du Président

Michel remercie tous les présents et particulièrement les invités de leur présence malgré les différents éloignements.

Informe que le DTN a été remercié et Bernard Bousigues assure l'intérim.

Apprécie l'avancement sur le projet de fusion

Aborde le sujet du BPJEPS spécifique TT, Philippe situe le BP dans les différentes formations. Il en ressort une inquiétude sur le DEJEPS au niveau des candidatures tout en portant les différences entre les deux diplômes (animation et entraînement niveau 1 pour l'un, gestion de projet, perfectionnement sportif et formation de cadres pour l'autre)

Il est discuté sur l'action de faire acte de candidature.

Une explication pour les invités sur l'importance de la formation du DEJEPS et des relations de prestataires de l'IFLR avec le CREPS de Montpellier.

Réitérant ses propos de fin d'activités sur la liste, Michel donne la parole à Christophe plus au fait de l'actualité pongiste.

3) Avancement de la fusion

Reprise chronologique des événements depuis l'AG de Juin 2017

La F.F.T.T. a nommé un conciliateur pour mener à bien la fusion.

Suite à des réunions des deux parties, il a été acté une liste commune, par un groupe de travail constitué d'élus.

Suite à une première réunion sur Albi, il a été décidé de faire les autres sur Narbonne.

La liste des candidatures sera donnée jeudi 26/10 lors de la prochaine réunion, la date butoir étant le 30 octobre.



Languedoc - Roussillon Tennis de Table

Une assemblée générale de la Ligue est prévue pour le 02/12 au matin, avec une autre l'après midi pour l'élection du Conseil de la Ligue Occitanie

4) Arrêté des comptes

les comptes arrêtés au 30 juin 2017 ont été transmis quelques jours avant le Comité Directeur, des explications sont fournies sur les différentes lignes.

Les dettes des clubs ainsi que les dettes de la ligue ne sont pas annulées du fait d'une nouvelle ligue, et continueront à être instruites et/ou honorées.

Un logiciel de comptabilité en ligne a été acquis, qui permettra de travailler à distance et à plusieurs personnes ensemble, avec des accès autorisés.

Le paramétrage est en cours de finalisation par Julien Rocoplan.

Approbation des comptes

Contre	0
Abstentions:	0
Pour:	9

5) Points traités sur le CD 66

Suite au courrier de la FFTT : mise sous tutelle du Comité Départemental des PO par la ligue LR

Gestion des différents points jusqu'aux prochaines élections :

Championnat par équipes : la Commission sportive régionale va gérer ce championnat (Jérôme Guezenc)

Critérium géré par Christophe Jousse.

Moyens financiers: le chéquier et la carte bancaire ont été remis à la banque pour le moment, le compte courant reste vivant mais il ne peut pas y avoir d'opérations bancaires dessus.

Emission des factures : créées et envoyées par la Ligue

Encaissements: la ligue encaisse les règlements et crée une comptabilité spéciale pour assurer les différents mouvements , le reversement sera fait après les élections.

Les codes SPID ont été verrouillés.

Christophe a récupéré les coordonnées de la banque pour une prise de contact.

Toutes les archives seront transportées à la ligue pour restitution ultérieure.

La date des élections est actuellement à l'étude pour se faire au plus tôt, tout en respectant les différents délais réglementaires. Sachant que le 02/12 élections ligue Occitanie, 9/12 AG FFTT.

Pour respecter le règlement intérieur des PO, il faudrait proposer des dates de:

16/12 élections

25/11 dépôts des listes

16/11 envoi ordre du jour et convocations

23/11 courrier clubs pour annonce dates élections (pour réservation de salle entre autre)

5) Début de saison sportive

Rien de particulier à signaler

Il a été évoqué les règles de brûlage du comité de l'Hérault avec les différents courriers s'y rattachant

6) Divers

Philippe nous fait part d'une opposition du dépôt auprès de l' INPI pour la protection de notre outil Ping Forme et Santé du fait du dépôt antécédent du mot Ping par la société de textile « Ping ».

fin de la réunion à 12h15